POLITIQUE INTÉGRÉE D'ENTREPRISE

Qualité • Sécurité • Environnement • Durabilité

BE PART

PARTAGEZ NOS VALEURS
Sécurité. Innovation. Confiance.

Notre engagement

Notre politique d'entreprise définit les principes selon lesquels ECSA Group exerce ses activités, prend ses décisions et améliore continuellement ses performances, en intégrant la qualité, la sécurité, l'environnement, la santé, les collaborateurs, l'éthique et la durabilité.
La Direction veille à ce que la politique et ses objectifs soient définis et cohérents avec la stratégie de l'entreprise ainsi qu'avec le contexte dans lequel ECSA évolue. Tous les documents du système de management intégré (informations documentées) sont conformes aux principes de cette politique.
La politique s'applique à toutes les sociétés et à tous les sites opérationnels d'ECSA Group, à l'ensemble des activités, produits et services, notamment aux activités relevant du périmètre « Distribution et commerce de matières premières, de produits pétroliers et de **consommables industriels** », ainsi qu'à tous les collaborateurs, à tous les niveaux hiérarchiques et aux organes de gouvernance de l'entreprise. Pour les aspects pertinents, elle s'étend également aux fournisseurs et aux autres tiers par le biais du **Code de conduite pour les tiers** et de la **procédure d'achats responsables**. La politique couvre l'ensemble des aspects liés à la durabilité (ESG), à la santé et à la sécurité au travail, aux conditions de travail et aux droits humains, à l'énergie et au climat, à l'éthique des affaires ainsi qu'aux achats responsables. Les objectifs qualitatifs et quantitatifs ainsi que les indicateurs de performance ESG figurant à l'annexe 1 font partie intégrante de cette politique.

+41 58 211 91 00 +39 0362 625 421 ecsa.ch
Via Luigi Favre 16 | CH-6828 Balerna (TI) - Switzerland
Burgauerstrasse 17 | CH-9230 Flawil (SG) - Switzerland
Via Lav. Autobianchi 1, I-20832 Desio (MB) - Italy
CHE-143.818.564

Best Workplaces Large Great Place To Work. SWITZERLAND 2023
BEST MANAGED COMPANIES SWITZERLAND

La stratégie

La stratégie de la Direction relative au système de management intégré repose sur les principes suivants :

- La volonté d'agir avec professionnalisme dans l'ensemble des processus de l'entreprise, de transmettre aux clients la valeur et la qualité de nos produits et services, de développer des collaborations durables à travers des partenariats et de rechercher l'excellence.
- Agir avec professionnalisme, compétence et attention envers les clients, en transformant leurs besoins en valeur ajoutée concrète.
- Une culture d'entreprise axée sur l'innovation et l'amélioration continue, favorisant la recherche de produits et de services.
- Une écoute active de nos clients et une collaboration étroite avec nos fournisseurs partenaires afin de proposer des solutions fiables, conformes et adaptées aux exigences du marché.
- L'engagement de l'entreprise à gérer les marchandises de manière appropriée, à assurer une production de qualité, à respecter l'environnement ainsi que la santé et la sécurité des collaborateurs, et à garantir la consultation et la participation de tous les collaborateurs au maintien et à l'amélioration du système de management.

ECSA évolue dans un secteur où la qualité, la sécurité et l'environnement sont étroitement liés. C'est pourquoi nous gérons nos processus selon une approche préventive, fondée sur l'évaluation des risques, les compétences de nos collaborateurs et l'amélioration continue de nos performances.

Dans le cadre de la gestion du système de management intégré, la Direction s'engage à :

- Collaborer avec les autorités et les institutions chargées de la mise en œuvre des réglementations, des accords, des plans d'urgence et des autres mesures visant à protéger les personnes, les parties prenantes externes et l'environnement.
- Améliorer les procédures en tenant compte des progrès techniques, des connaissances scientifiques et des attentes de la société.
- Fournir aux clients des informations relatives à la sécurité et à la protection de l'environnement concernant les produits livrés, notamment par la mise à disposition de fiches de données de sécurité et d'une assistance technique pour l'évaluation de leur compatibilité environnementale.

ECSA CHEMICALS maintient sa certification FAMI-QS. La Direction s'engage à garantir que la politique et les objectifs relatifs à la qualité et à la sécurité des aliments pour animaux sont cohérents avec l'orientation stratégique et le contexte de l'entreprise, que les ressources nécessaires sont mises à disposition et que les actions sont orientées vers l'obtention des résultats attendus et l'amélioration continue. Elle veille également à ce que ces principes soient mis en œuvre dans les domaines de responsabilité respectifs des fonctions managériales et communiqués aux parties prenantes internes et externes. Les réglementations sectorielles ainsi que les exigences relatives à l'analyse des dangers (HACCP), à l'évaluation de la vulnérabilité à la fraude (VACCP) et à l'évaluation des menaces intentionnelles (TACCP) sont respectées. En outre, en tant que fabricant de médicaments vétérinaires, ECSA s'engage à respecter les règles et les lignes directrices des bonnes pratiques de fabrication (GMP), qui définissent les exigences minimales permettant de garantir la fabrication de produits conformément aux normes de qualité établies.

En tant que fabricant d'AdBlue® (solution aqueuse d'urée AUS 32), ECSA Maintenance AG s'engage à garantir le respect des exigences de qualité ainsi que des procédures de gestion, de transport et de contrôle du stockage, conformément aux normes ISO 22241-1 à -4 et aux standards de qualité du VDA

QMC (centre de management de la qualité de l'Association allemande de l'industrie automobile). Dans le domaine environnemental, la Direction encourage une production durable et formalise son engagement au moyen d'une autodéclaration relative à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, validée conformément à la norme EN ISO 14021.

Nos collaborateurs : santé, sécurité, conditions de travail et droits humains

ECSA Group considère la santé, la sécurité, la dignité et le développement professionnel de ses collaborateurs comme une valeur stratégique et une condition essentielle à un environnement de travail sain et durable.

À cet effet, la Direction s'engage à :

- Garantir des conditions de travail sûres et saines grâce à des procédures d'identification, d'évaluation et de réduction des risques conformément au principe STOP (substitution, mesures techniques, mesures organisationnelles et mesures de protection individuelle), à des audits réguliers ainsi qu'à des formations obligatoires en matière de santé et de sécurité au travail (manuel de sécurité, analyse des risques d'incidents majeurs, procédures et plan de formation).
- Informer le personnel interne et externe de son obligation de collaborer avec la Direction afin d'éviter tout comportement susceptible de porter atteinte à la santé, à la sécurité au travail ou à l'environnement.
- Garantir une surveillance médicale conforme aux exigences légales et aux dispositions des autorités de surveillance (examens périodiques, travail de nuit et collaborateurs de plus de 50 ans), et promouvoir le bien-être physique et psychologique à travers le programme ECSAhealth.
- Garantir des rémunérations conformes aux conditions du marché et aux exigences obligatoires, conformément aux dispositions internes de l'entreprise, et formaliser les critères, la fréquence et les responsabilités du processus de révision salariale.
- Évaluer le climat de travail et la satisfaction des collaborateurs au moyen d'une enquête anonyme destinée à l'ensemble du personnel, et assurer le suivi des résultats par des plans d'amélioration (ECSA bénéficie de la distinction Best Place to Work depuis 2022).
- Garantir à tous les collaborateurs une évaluation régulière de leurs performances individuelles ainsi qu'un plan personnalisé de développement et de carrière (plateforme Talentia).
- Former tous les collaborateurs aux problématiques de discrimination et de harcèlement à travers des modules spécifiques intégrés au plan annuel de formation et au programme d'intégration des nouveaux collaborateurs.
- Appliquer une politique de tolérance zéro à l'égard de toute forme de discrimination et de harcèlement (règlement relatif aux atteintes à l'intégrité personnelle, Code de conduite), et garantir des canaux de signalement confidentiels ainsi qu'une protection contre les mesures de représailles (Commission du personnel, signalement d'infractions).
- Garantir l'égalité salariale pour un même travail, la vérifier régulièrement au moyen d'analyses salariales et assurer le suivi des résultats par des plans d'amélioration.
- Promouvoir l'égalité des chances et l'inclusion tout au long du processus de gestion des ressources humaines, du recrutement à la promotion.
- Respecter les droits fondamentaux des travailleurs, interdire toute forme de travail des enfants, de travail forcé ou de traite des êtres humains, et garantir la liberté d'association ainsi que la représentation des collaborateurs par l'intermédiaire de la Commission du personnel.

+41 58 211 91 00 +39 0362 625 421 ecsa.ch
Via Luigi Favre 16 | CH-6828 Balerna (TI) - Switzerland
Burgauerstrasse 17 | CH-9230 Flawil (SG) - Switzerland
Via Lav. Autobianchi 1, I-20832 Desio (MB) - Italy
CHE-143.818.564

Best Workplaces Large Great Place To Work. SWITZERLAND 2023
SWITZERLAND BEST MANAGED COMPANIES

Environnement, énergie et climat

ECSA Group oriente ses activités de manière à minimiser leurs impacts environnementaux et à contribuer à la lutte contre le changement climatique, avec la conviction qu'une protection efficace de l'environnement repose sur la prévention et le contrôle.

La Direction s'engage à :

- Améliorer continuellement les performances environnementales, prévenir la pollution, surveiller les sources potentielles de pollution et appliquer des systèmes de management et des procédures conformes à la norme ISO 14001, afin d'éviter toute atteinte à la santé, à la sécurité, au bien-être collectif et aux écosystèmes.
- Garantir le respect permanent des lois, réglementations et normes applicables, et vérifier régulièrement leur mise en œuvre dans les délais requis.
- Optimiser la consommation de ressources et d'énergie, surveiller la consommation énergétique, établir au moins une fois par an un bilan des émissions de gaz à effet de serre des scopes 1 et 2, et définir des objectifs de réduction correspondants.
- Augmenter la part des énergies renouvelables, optimiser les installations photovoltaïques existantes et privilégier l'approvisionnement en électricité certifiée d'origine renouvelable.
- Réduire la consommation énergétique des systèmes d'éclairage par une transition progressive vers la technologie LED, ainsi que celle des installations de chauffage, de ventilation et de climatisation (CVC), grâce à des mesures de modernisation et de régulation.
- Réduire les émissions de CO_2 liées à la logistique et améliorer l'efficacité du parc de véhicules en poursuivant l'utilisation de biocarburants et le renouvellement des véhicules.
- Assurer une gestion et une élimination responsables des déchets, réduire les déchets non valorisables et promouvoir la réutilisation, la valorisation et le recyclage des matériaux, y compris du papier utilisé dans les bureaux, conformément aux autorisations des cantons du Tessin et de Saint-Gall relatives aux déchets spéciaux ainsi qu'à la procédure interne de gestion des déchets recyclables.
- Surveiller et minimiser les impacts des émissions atmosphériques.
- Garantir la mise en place des mesures nécessaires à la gestion des situations d'urgence environnementale et à la limitation de leurs conséquences.
- Obtenir d'ici 2027 la certification ISO 14001 pour les sites opérationnels, maintenir un niveau de conformité SQAS supérieur à 90 % et poursuivre la démarche de compensation engagée avec myclimate, dans le cadre de laquelle ECSA a été la première entreprise industrielle suisse à obtenir une certification.
- Obtenir d'ici 2026 des évaluations EcoVadis pour les sites opérationnels d'ECSA Chemicals.
- Sensibiliser les collaborateurs, les fournisseurs et toutes les personnes agissant au nom d'ECSA au respect des réglementations, à l'utilisation responsable des ressources ainsi qu'à la gestion durable des matériaux et des déchets, notamment à travers le Code de conduite pour les tiers.

Éthique et intégrité

L'intégrité est le principe directeur de chaque décision d'ECSA et le fondement de la relation de confiance avec les collaborateurs, les clients, les fournisseurs et les parties prenantes. Le Groupe rejette toute forme de corruption, d'extorsion, de concurrence déloyale, de fraude, de blanchiment d'argent et de conflit d'intérêts.

En particulier, **la Direction s'engage** à :

+41 58 211 91 00 +39 0362 625 421 ecsa.ch
Via Luigi Favre 16 | CH-6828 Balerna (TI) - Switzerland
Burgauerstrasse 17 | CH-9230 Flawil (SG) - Switzerland
Via Lav. Autobianchi 1, I-20832 Desio (MB) - Italy
CHE-143.818.564

Best Workplaces Large Great Place To Work. SWITZERLAND 2023
SWITZERLAND BEST MANAGED COMPANIES

- Diffuser les principes du Code de conduite et des règlements internes de l'entreprise à travers la communication et la formation continue.
- Protéger les données de l'entreprise et les données personnelles au moyen de mesures techniques et organisationnelles appropriées et régulièrement actualisées.
- Procéder régulièrement à une évaluation des risques de corruption et d'extorsion et en rendre compte au Conseil d'administration.
- Appliquer la procédure d'autorisation prévue pour les transactions sensibles, comprenant les demandes préalables, les vérifications de conformité, l'approbation des écritures de régularisation et la double signature.
- Soumettre les procédures de contrôle visant à prévenir la corruption à des audits réguliers.
- Garantir aux collaborateurs et aux parties prenantes externes des canaux de signalement confidentiels, également accessibles de manière anonyme, et assurer une protection contre toute mesure de représailles.

Partenariats responsables

La responsabilité s'étend à l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement.

La culture de la responsabilité s'étend également à la chaîne d'approvisionnement : chez ECSA, les fournisseurs sont évalués selon des critères ESG afin de garantir que les partenaires du Groupe partagent les valeurs de légalité, d'équité et de responsabilité sociale et environnementale.

La Direction s'engage à :

- Évaluer, lors de la qualification et du suivi des fournisseurs, leurs pratiques environnementales (consommation et émissions, déchets et substances dangereuses, certifications) ainsi que leurs pratiques sociales (santé et sécurité, conditions de travail, travail des enfants et travail forcé, non-discrimination).
- Adopter un Code de conduite pour les tiers et exiger sa signature par l'ensemble des fournisseurs.
- Intégrer des clauses sociales et environnementales dans les contrats et les accords techniques relatifs à la qualité conclus avec les fournisseurs.
- Évaluer les risques ESG des fournisseurs en fonction du pays d'origine, de la catégorie de produits et de la criticité des approvisionnements, en intégrant le suivi annuel des fournisseurs situés dans des pays présentant un risque élevé de travail des enfants, dont le Conseil d'administration a déjà été informé.
- Vérifier les performances des fournisseurs au moyen d'un questionnaire de qualification intégrant des exigences de durabilité, de contrôles documentaires et d'inspections sur site.
- Former les collaborateurs impliqués dans les processus d'achat aux aspects sociaux et environnementaux de la chaîne d'approvisionnement.
- Garantir des pratiques d'achat inclusives, prévenir toute discrimination à l'égard des fournisseurs et assurer une prise en considération équitable des entreprises locales et internationales.
- Exiger des fournisseurs qu'ils adoptent des mesures visant à prévenir la discrimination et le harcèlement au sein de leur personnel, et vérifier leur mise en œuvre lors des processus de qualification et des audits.

Les modalités opérationnelles sont définies par la procédure de qualification des fournisseurs et la procédure d'achats responsables.

Nous nous améliorons continuellement

Pour ECSA, la qualité n'est pas une fin en soi.

Nous identifions les risques et les opportunités, analysons les données et les performances, sommes à l'écoute de nos clients et de nos collaborateurs, et capitalisons sur les expériences acquises pour nous améliorer continuellement.

Nous encourageons :

- L'innovation et le progrès technique
- Le développement des compétences
- La prise de décisions fondée sur des données et des informations fiables
- Une approche fondée sur les risques
- La prévention des non-conformités et des accidents
- L'apprentissage à partir des erreurs et des expériences
- L'amélioration de l'efficacité des processus

Nous définissons des objectifs mesurables et suivons régulièrement les résultats afin de vérifier l'efficacité de nos actions et d'orienter nos décisions futures.

Gouvernance et responsabilité

Les principes se traduisent en actions concrètes.

La Direction définit les orientations stratégiques et alloue les ressources nécessaires. Les fonctions responsables traduisent les principes de la politique en objectifs, programmes et indicateurs de performance. Les performances sont régulièrement suivies et évaluées dans le cadre du système de management et de la revue de direction.

Les responsabilités relatives à la mise en œuvre de la politique et au suivi des objectifs sont définies comme suit :

- Direction : approuve la politique et ses objectifs, alloue les ressources et vérifie leur mise en œuvre lors de la revue de direction.
- Conseil d'administration : reçoit chaque année les résultats du suivi, de l'évaluation des risques de corruption et du reporting.
- Fonctions COD et QA : coordonnent le système de management intégré, le suivi des indicateurs et le programme d'audits internes.
- RH, HSE et Achats : assurent le suivi des objectifs relevant de leurs domaines de responsabilité respectifs – collaborateurs et formation, santé, sécurité, environnement et énergie, chaîne d'approvisionnement.
- Commission du personnel : représente les collaborateurs et constitue l'un des canaux de signalement mis à disposition.

Les indicateurs de performance sont suivis selon la fréquence définie et examinés au moins une fois par an lors de la revue de direction. En cas d'écart, des actions correctives sont définies, avec des responsabilités et des délais clairement établis. La politique est réexaminée chaque année, ainsi qu'en cas de changements réglementaires, organisationnels ou technologiques significatifs.

+41 58 211 91 00 +39 0362 625 421 ecsa.ch
Via Luigi Favre 16 | CH-6828 Balerna (TI) - Switzerland
Burgauerstrasse 17 | CH-9230 Flawil (SG) - Switzerland
Via Lav. Autobianchi 1, I-20832 Desio (MB) - Italy
CHE-143.818.564

Best Workplaces Large Great Place To Work. SWITZERLAND 2023
BEST MANAGED COMPANIES SWITZERLAND

La politique est communiquée à l'ensemble des collaborateurs par le biais de l'intranet et de la newsletter interne, et reste accessible en permanence sur le portail intranet de l'entreprise. Elle est présentée aux nouveaux collaborateurs lors de leur intégration et mise à la disposition des clients, des fournisseurs et de toute personne intéressée qui en fait la demande. Avec les règlements internes de l'entreprise, la politique contribue à la transmission et à l'approfondissement des principes de l'éthique d'entreprise. La Direction veille à ce que le contenu et les objectifs de ce document soient compris, appliqués et soutenus par tous les collaborateurs, à tous les niveaux hiérarchiques.

Direction d'ECSA Group
CEO
Matteo Centonze

+41 58 211 91 00 +39 0362 625 421 ecsa.ch
Via Luigi Favre 16 | CH-6828 Balerna (TI) - Switzerland
Burgauerstrasse 17 | CH-9230 Flawil (SG) - Switzerland
Via Lav. Autobianchi 1, I-20832 Desio (MB) - Italy
CHE-143.818.564

Best Workplaces Large Great Place To Work. SWITZERLAND 2023
SWITZERLAND BEST MANAGED COMPANIES